Groupe des élues et élus communistes

Conseil de Brest métropole
Vendredi 6 octobre 2023

Délibération n°15 – Politique de l'eau – Dispositif complémentaire 2023

Par Jean-Michel Le Lorc'h

Monsieur le Président, chers collègues,

Permettez-nous de saluer la mise en place de ce nouveau dispositif d'aide sociale de l'eau. Le versement d'un chèque d'accompagnement personnalisé d'une valeur de 20 euros à plusieurs milliers de bénéficiaires va constituer un coup de pouce bienvenu pour les usagers les plus en difficultés face à la flambée des prix que notre pays traverse.

Ce dispositif vient s'ajouter aux autres outils, plus ou moins efficaces, de la politique sociale de l'eau que notre collectivité développe et renforce depuis plusieurs années afin de rendre effectif l'accès pour toutes et tous à ce bien commun vital.

En décembre dernier, notre groupe votait la hausse du prix de l'eau afin de financer un plan d'investissement que nous jugeons absolument nécessaire pour moderniser les infrastructures du réseau, pour améliorer la gestion et la qualité de la ressource et donc continuer de développer le service public de l'eau et de l'assainissement délivré à tous les usagers d'Eau du Ponant, ce bel outil public de coopération territoriale.

Pour le groupe des élus communistes, cette hausse des prix n'était envisageable qu'à la condition que notre collectivité agisse, en parallèle, et de manière suffisamment ambitieuse, au renforcement des dispositifs et des mécanismes d'aide solidaires dans l'accès de l'eau des plus modestes.

Comme la délibération de l'époque en faisait référence.

Avec la décision de verser sous forme de chèque personnalisé une allocation eau à plusieurs milliers d'allocataires CAF résidant à Brest métropole, notre collectivité réalise un premier pas en ce sens.

Nous tenions à le saluer.

Charge à nous maintenant, en tant que collectivité publique, avec nos partenaires, de continuer à améliorer ce dispositif ces prochaines années : vers davantage de bénéficiaires, vers une augmentation du montant de l'aide, vers l'instauration d'une automaticité des versements pour les allocataires CAF identifiés comme bénéficiaires.

Ce dernier point aurait le mérite de la simplicité et de la clarté. Au-delà du coup de pouce pour le pouvoir d'achat des usagers les plus modestes, elle apporterait une solution efficace au problème de non recours aux aides.

Nous savons cette préoccupation partagée au sein de notre équipe.

Le travail partenarial avec la CAF est déjà bien avancé sur ce point et nous sommes confiants pour qu'il puisse rapidement aboutir sur le plan réglementaire.

Car, selon nous, plus qu'une simple aide sociale à solliciter pour celles et ceux qui en ont besoin, le principe qui doit guider les évolutions de la politique sociale de l'eau ces prochaines années doit être celui de l'octroi de nouveaux droits, automatiques, pleinement accessibles, pour nos concitoyens et nos concitoyennes.

Toutes ces questions sont sur la table et nous continuerons de les porter.

Monsieur le Président, chers collègues, dans un moment où nos concitoyennes et nos concitoyens éprouvent un réel sentiment d'injustice, avec des factures qui augmentent et des salaires qui stagnent, ce chèque va être une petite bouffée d'oxygène pour beaucoup de familles et de personnes.

Bien évidemment, nous voterons favorablement cette délibération.

Je vous remercie.